

# I.M.E.

(Institut Médico-Educatif)

## Marie CRUÉ



50 rue de Belfort  
61100 FLERS

[accueil.crue@all-asso.fr](mailto:accueil.crue@all-asso.fr)

Tél. : 02 33 98 43 80

Fax : 02 33 98 43 89



➤ *Mener des actions spécialisées et cadrées sur les plans pédagogique, éducatif et thérapeutique*  
*Offrir une compensation des désavantages résultant des incapacités liées au handicap*  
*Viser une intégration sociale et professionnelle : « vivre en société »*



**L'I.M.E. Marie CRUE accueille, en mixité, des enfants âgés de six à vingt ans. La structure est ouverte 210 jours par an pour une capacité de soixante-quatre places, en internat de semaine (pour 18 places) ou en semi- internat (pour 46 places).**

### *Nous accueillons*

Toutes les admissions se font sur décision de la commission pour les droits et l'autonomie de la personne handicapée.

Dans la majorité des cas, Les enfants et adolescents accueillis à l'**IME** présentent une déficience légère avec ou sans troubles associés avec les problématiques suivantes :

- une faible capacité d'apprentissage et de maintien des acquis même si l'insertion et l'engagement sont présents ;
- une inhibition importante les rendant dépendants de leur entourage sur le plan affectif et de la vie quotidienne ;
- des troubles du langage ;
- une difficulté réelle à se repérer dans l'espace et le temps ;
- un sentiment d'insécurité pouvant chez certains se manifester par des états d'angoisse, se traduisant par des troubles du comportement.

Au vu de la complexité de la problématique, la prise en charge se décline de la façon suivante :

- accompagnement éducatif effectué par des éducateurs spécialisés ;
- un plateau thérapeutique suffisamment conséquent pour répondre aux besoins des prises en charge ;
- un travail pédagogique réalisé par les professeurs des écoles certifiés, éducateurs techniques spécialisés et moniteur d'EPS.

L'**IME Marie CRUE** est scindé en deux services distincts : l'**IMP** qui prend en charge les jeunes de 6 à 15 ans et l'**IMPRO** qui prend en charge les jeunes de 15 à 20 ans.

### *Nos missions...*

**L'IMP : 6-15 ans** - Le groupe des enfants, âgés entre 6 et 15 ans, est organisé en deux classes/ateliers avec double référence (instituteur-éducateur). La 1<sup>ère</sup> classe vise notamment à restaurer l'image du jeune, à le sécuriser et à donner les outils de base : communication, écoute, vie en groupe. Le professeur propose un travail adapté aux capacités de chaque enfant en particulier dans les domaines de la lecture, l'écriture, les mathématiques et la structuration de la pensée logique. L'éducateur vient en soutien du travail scolaire et anime notamment des ateliers spécifiques d'éveil et d'expression. Cette classe s'externalise vers l'école primaire Paul Bert. La 2<sup>ème</sup> classe prend en charge les enfants plus âgés et s'inscrit dans la continuité du travail engagé dans la 1<sup>ère</sup> classe en particulier au niveau des apprentissages. L'atelier sensibilise au monde du travail et poursuit également tout un travail autour de l'expression et de la communication.

**L'IMPRO : 15-20 ans** - Les adolescents sont accompagnés dans une démarche individualisée d'intégration socio-professionnelle avec un soutien :

- dans leurs demandes d'acquisition des apprentissages pratiques et théoriques pouvant déboucher sur l'obtention de diplôme qualifiant
- dans une aide à se reconstruire en renforçant leur image et l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes
- dans la mise en place d'un dispositif pédagogique (avec deux classes), éducatif, et thérapeutique
- dans la mise à disposition des outils leur permettant d'être intégrés socialement et professionnellement à leur sortie de l'**IME**

**Le sport** tient une place prépondérante dans l'accueil de l'ensemble des enfants et adolescents. Chacun bénéficie d'une prise en charge hebdomadaire d'environ 5 heures. Toute l'équipe d'encadrement participe à l'animation de ces activités sportives.

### **LES GROUPES D'INTERNATS**

Il existe au sein de l'**IME Marie CRUE** deux internats et un service transitoire d'appartements. L'internat est un lieu de vie quotidienne et collective. Il constitue l'un des moyens éducatifs mis à la disposition des jeunes accueillis. L'accueil en internat favorise le soutien de l'utilisateur à la formation scolaire et ou professionnelle, à l'insertion sociale ainsi que les liens avec la famille ou personnes responsables. L'accueil tant en internat qu'en appartement permet et facilite l'acquisition d'une autonomie sociale et professionnelle durables.

### *Les objectifs généraux de cet accueil :*

- L'internat se veut être un lieu d'accompagnement du jeune.
- Il offre un hébergement adapté aux capacités d'autonomie de la personne et tend à son développement.
- Il respecte l'intimité de l'utilisateur.
- Il favorise l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté.
- Il accompagne le jeune dans son projet personnalisé et ceci en lien avec le secteur pédagogique et thérapeutique.
- Il accompagne l'enfant dans son travail scolaire.
- Il favorise l'intégration du jeune dans la société.

### *Les objectifs opérationnels :*

Le jeune est pris en charge dans sa globalité, il s'agit donc de le suivre sous tous les aspects de sa personnalité et de ses relations. Il s'inscrit dans un quotidien avec ce qu'il est, ce qu'il apporte. L'adulte s'implique dans sa vie de tous les jours à travers une pédagogie qui vise à ajuster le jeune à son environnement, de rétablir le lien entre Lui et la société, sa famille et l'école.

### *Partenariat*

Dans le cadre du projet de service et du projet individualisé du jeune, il s'agit de mettre en œuvre des relations partenariales nécessitant l'implication de tous les professionnels. L'**IME Marie CRUE** est membre de l'**OCTAPEH** (Organisme Central de Technologie d'Apprentissage de Promotion et d'Education en faveur des personnes Handicapées).

Un partenariat actif est engagé avec les Services sociaux (Aide Sociale à l'Enfance, Aide éducative en Milieu Ouvert, service des Tutelles, Placements Familiaux Spécialisés ...), les Services scolaires et professionnels (Education Nationale, Lycées Professionnels Ateliers Relais E.N., A.F.P.A., C.F.A., les Etablissements et Services d'Aide par le Travail, les Entreprises Adaptées, les Réseaux d'Artisans, Chambres des Métiers et du Commerce...), les Services médicaux et thérapeutiques (Secteur pédopsychiatrique, C.P.O., C.M.P., les médecins libéraux, les psychiatres, les psychothérapeutes et psychologues ...).

**Accompagnement pour l'épanouissement et l'autonomie des personnes**